BERNARD LEMOULT,
PRESIDENT DU GROUPE OUEST DE L'ATEE,
LES MEMBRES DU BUREAU,
SONT HEUREUX DE VOUS CONVIER AU
DINER-DEBAT ANNUEL AVEC :

Jean-Claude GAZEAU

PRESIDENT DE LA MISSION INTERMINISTERIELLE DE L'EFFET DE SERRE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
QUELS CHOIX POLITIQUES ET SOCIETAUX ?

MARDI 16 JANVIER A 19H30

LES ÉTOILES DU STADE – STADE DE LA BEAUJOIRE
NANTES

✂ .....

Réponse à retourner à :

ATEE GROUPE OUEST
C/ECOLE DES MINES DE NANTES
4, RUE ALFRED KASTLER – BP 20722 – 44307 NANTES CEDEX 3
Téléphone : 02.51.85.85.02 – Télécopie : 02.40.18.03.32 – E-mail : atee-ouest@emn.fr

Nom ..... Prénom : .....

Société ..... Fonction : .....

Adresse .....

Téléphone ..... E-mail .....

☐ ASSISTERA AU DINER-DEBAT DU 16 JANVIER 2007 ET JOINT UN CHEQUE A L'ORDRE DE L'ATEE

- ☐ Adhérant à jour de cotisation 80 € TTC
- ☐ Non adhérent 100 € TTC
- ☐ Adhérent désirant renouveler sa cotisation, ou non adhérent désirant adhérer : 160 € TTC*

☐ N'ASSISTERA PAS, mais souhaite être informé par e-mail des activités du Groupe Ouest

Date limite d'inscription : jeudi 11 janvier 2007

* dont 80 € de cotisation 2007 non soumis à la TVA
Toute annulation signifiée après le 11 janvier 2007 ou absence au Dîner-débat ne sera pas remboursée.

La question ne porte plus aujourd'hui sur la réalité des changements climatiques, mais bien sur l'ampleur et la vitesse avec lesquels ils vont se produire. La publication, fin janvier, du rapport du Groupe Intergouvernemental sur l'Évolution Climatique (GIEC) à Paris, soulignera l'aggravation potentielle des impacts, à savoir la hausse de la température 1,5°C à 6°C d'ici 2100 avec des conséquences majeures sur les plans sociaux, sanitaires, alimentaires, migratoires, énergétiques et de la biodiversité.

Le rapport Stern évalue à plus de 5 500 milliards d'euro par an l'impact du changement climatique si rien n'est fait.

Les décisions à prendre au cours de la prochaine décennie seront sans aucun doute décisives dans la capacité de l'humanité à relever ce défi unique dans sa courte histoire sur terre.

Les dispositifs ne manquent pas : KYOTO, le plan climat (national et territoriaux), la loi POPE (avec le facteur 4), les allocations de quotas de GES, les certificats d'économies d'énergie, les MDP, MOC ou encore les projets domestiques.

Ces dispositifs nationaux et européens sont-ils à la hauteur des enjeux et des échéances ? Comment s'articulent-ils ? Ne doit-on pas également modifier nos comportements (alimentaires, transports aériens, …) ? L'internalisation des coûts environnementaux dans les produits et services ne devient-elle pas une nécessité ?
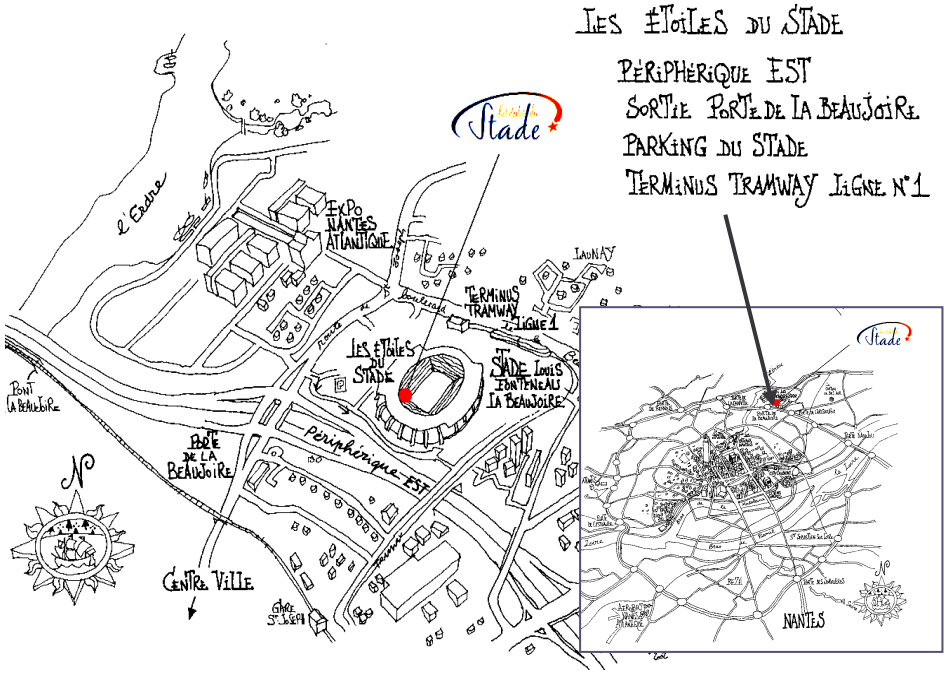
J.-C. GAZEAU, Président de la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre répondra à ces questions qui interpellent certes les pouvoirs publics et les entreprises, mais aussi et surtout les consommateurs que nous sommes.